



Licence 2 Sciences de la vie parcours Ingénierie de la santé

Vu la charte des examens adoptée en CFVU le 15 septembre 2016

Type de diplôme : Licence 2ème année	Code VDI : PLSCVIE 500
Mention : Sciences de la vie	Code VET : PL2SCV 600
Parcours : Ingénierie de la santé	
Valorisation de l'ABI :	<input type="checkbox"/> Neutralisation <input checked="" type="checkbox"/> Note à zéro
Valorisation de l'ABI :	<input type="checkbox"/> Neutralisation <input checked="" type="checkbox"/> Note à zéro
Valorisation de la dispense d'examen :	<input checked="" type="checkbox"/> Neutralisation <input type="checkbox"/> Coefficient zéro <input type="checkbox"/> Note de substitution : ...

Élément évalué		SESSION 1																SESSION 2										
LIBELLE	RESPONSABLE	Type (UE/ECU)	UE/E CUE oblig	ECTS	Coef	Nature			CONTRÔLE CONTINU (CC)				CONTROLE TERMINAL (CT)				CONTRÔLE CONTINU (CC)				CONTROLE TERMINAL (CT)							
						CM	TD	TP	DUREE	Nature	Barème	Coefficient	%	%	Barème	coef	DUREE	Nature	DUREE	Nature	Barème	Coefficient	%	%	Barème	coef	DUREE	Nature
Semestre 3																												
Modélisation de systèmes physicochimiques et biologiques en formulation de produits de santé	Abdelislam El Ghzaoui / Patrice Patrick Poucheret / Eric Mercier /	UE	o	5	5	44	24			Ecrit	10	1	20	80	40	4	2h	Ecrit	30 min	oral	10	1	20	80	40	4	2h	Ecrit
Pharmacologie – Hématologie - Immunologie	Patrick Poucheret / Eric Mercier /	UE	o	5	5	45	7,5	9		Ecrit	10	1	20	80	40	4	2h	Ecrit	30 min	oral	10	1	20	80	40	4	2h	Ecrit
Généralités sur l'industrie pharmaceutique – La qualité en entreprise – PEC – Programmation VBA	Béatrice Bañuls	UE	o	5	5	38	10,5	15																				
Généralité sur l'industrie pharmaceutique - Qualité en entreprise						24							50	25	2,5	1h30	Ecrit						50	25	2,5	1h30	Ecrit	
Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC)						4	10,5			Ecrit et oral	10	1	20						30 min	oral	25	2,5	50					
Programmation en VBA						10		15		TP	15	1,5	30															
Chimie du vivant - FDS		UE	o	5	5	21	16,5	12		TP	10	1	20	80	40	4	2h	Ecrit					80	40	4	2h	Ecrit	
Biologie moléculaire 1 – FDS		UE	o	5	5	24	22,5			Ecrit	15	1,5	30	70	35	3,5	2h	Ecrit					70	35	3,5	2h	Ecrit	
Langues vivantes/Anglais – FDS		UE	o	2,5	2,5		24			Ecrit et oral	25	2,5	100															
La vision de l'homme au poisson - FDS		UE	o	2,5	2,5	12	10,5							100	25	2,5	2h	Ecrit					100	25	2,5	2h	Ecrit	
Semestre 4																												
Biophysique pharmaceutique	Emmanuelle Varlet (TP) / Chistelle Wisniewski (CM)	UE	o	5	5	36		21		TP	20	2	40	60	30	3	2h	Ecrit	30 min	oral	20	2	40	60	30	3	2h	Ecrit
Approches physicochimiques de substances pharmaceutiques	Josiane Nurit	UE	o	5	5	44	12	9		TP	10	1	20	80	40	4	2h	Ecrit	30 min	oral	10	1	20	80	40	4	2h	Ecrit
Bases de physiologie et biologie clinique	Béatrice Bañuls	UE	o	5	5	21	8	38		TP	30	3	60	40	20	2	1h30	Ecrit	30 min	oral	30	3	60	40	20	2	1h30	Ecrit
Langues vivantes et projet personnel	Grégory Nickson / Yannick	UE	o	5	5			40																				
Anglais						20				Ecrit et oral	25	2,5	50						40 min	oral	50	5	100					
Espagnol/Allemand/Italien						20				Ecrit et oral	25	2,5	50															
Biochimie métabolique et cellulaire 1 – FDS		UE	o	5	5	22,5	24			Ecrit	10	1	20	80	40	4	2h	Ecrit					80	40	4	2h	Ecrit	
Biologie cellulaire et moléculaire 1 - FDS		UE	o	5	5		36	10,5		TP	10	1	20	80	40	4	2h	Ecrit					80	40	4	2h	Ecrit	



*Approuvé en CFVU
Le 14 juin 2018
conformément à la
Charte des examens*

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES de la Licence 2 Ingénierie de la santé Composante : Pharmacie - Année 2018/ 2019

SESSION 2:

En cas d'échec à la 1^{ère} session (semestre S3 inférieur à 10/20 et semestre S4 inférieur à 10/20), les étudiants devront subir, en Juin (S3&S4 pour les UEs suivies à la faculté des Sciences), en Juillet (S3&S4 pour les UEs suivies à la faculté de Pharmacie), les épreuves écrites, obligatoirement et uniquement dans les UEs où leurs notes auront été inférieures à 10/20.

OBSERVATIONS :

Conformément au protocole d'accord relatif aux études des sportifs de haut niveau, des sessions d'examen spécifiques pourront être organisées en cas de besoin pour les étudiants inscrits sur les listes d'athlètes de haut niveau du Ministère de la Jeunesse et des Sports, selon des moments et des rythmes compatibles avec les échéances sportives.

Pour les épreuves de Physique, Mathématiques et Physicochimie, seules les calculatrices non programmables et sans mémoire de masse sont autorisées.

ADMISSION :

L'admission porte sur l'ensemble des épreuves correspondant à chaque unité d'enseignement (UE):

- Sont déclarés admis au L2, les étudiants ayant obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 pour l'ensemble des deux semestres : semestre S3 et semestre S4 :

- Toutes les unités d'enseignement (UE) d'un semestre se compensent entre elles.
- Les semestres S3 et S4 se compensent entre eux.

- Il n'est pas attribué de mention au L2.

REMARQUES :

1°) Les étudiants qui ont été ajournés à la 1^{ère} session conserveront les notes égales ou supérieures à 10/20 dans chaque UE.

Ils devront subir à la 2^{ème} session un examen uniquement dans les UE non acquises (notes inférieures à 10/20).

Au sein des UEs non acquises, les étudiants repassent les épreuves où ils n'ont pas eu la moyenne et non l'UE dans sa totalité.



**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES de la Licence 2 Ingénierie de la santé
Composante : Pharmacie - Année 2018/ 2019**

2°) Les UEs obtenues par l'étudiant sont définitivement acquises.

3°) Validation des Travaux pratiques et des contrôles continus:

. Sont déclarés admis aux TP et au CC d'une UE, les étudiants ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 à l'épreuve pratique de travaux pratiques et/ou au contrôle continu de travaux pratiques et/ou au contrôle continu.

. L'admissibilité acquise à la 1^{ère} session est valable pour la 2^{ème} session.

. Si l'étudiant n'a pas acquis les TP ou le CC d'une UE (note inférieure à 10/20 à la 1^{ère} session), il subira à la 2^{ème} session un examen oral portant sur l'ensemble des TP constitutifs de l'UE ou sur l'ensemble de l'UE si c'est le CC qui n'a pas été validé.

4°) En cas de redoublement, l'étudiant devra repasser l'ensemble des épreuves écrites et/ou orales des UE non acquises des deux semestres constitutifs de son année universitaire. L'admissibilité aux TP et aux contrôles continus (CC) acquise à l'une ou l'autre des 2 sessions reste valable uniquement pour l'année universitaire suivante.

STAGE DE FIN DE L2 :

La convention de stage doit être signée par toutes les parties avant le début effectif du stage. Par conséquent, aucun stage ne peut commencer avant la signature de la convention de stage par les cinq signataires.

Un stage obligatoire d'initiation à l'environnement industriel d'une durée de 6 semaines minimum s'effectue à temps complet et de manière continue dans une entreprise avant le début du L3 en France ou à l'étranger.

En Octobre, l'étudiant devra déposer au Secrétariat un rapport de stage d'environ 15 pages.

Ce rapport sera examiné par un enseignant qui convoquera l'étudiant pour un entretien.

La validation du stage est prononcée au vu :

- de la grille d'appréciation dûment complétée par le responsable du stage en entreprise
- de l'avis de l'enseignant chargé de l'examen du rapport de stage.